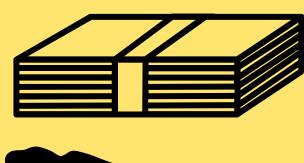


REMUNERATION des cobas



PRIME BANCAIRE COMMERCIALE

Cette prime fixe, bien que mensuelle n'est pas un élément du salaire dans le mesure où elle n'est pas comptée pour le calcul de la retraite et où elle est supprimée en cas de changement de poste. Son montant est en plus incohérent par rapport aux missions confiées comme les RCPART (prime de COFI) et les référents patrimoniaux (prime de COCLI pour assurer le job d'un CSP)

SALAIRE

La Poste par la dégradation des conditions de travail a créé la pénurie de COBA en interne, ce qui l'oblige maintenant à recruter en externe.

L'entreprise n'est pas équitable concernant les salaires entre les Coba déjà en poste et les recrutements externes mieux rémunérés.

RVB

Les dysfonctionnements CAP Client, DCI, Partage... compliquent considérablement l'atteinte des objectifs.

La multiplication des indicateurs (fil contact, LAC, taux de multi-ventes...) ne sert aujourd'hui qu'à la baisse de la part managériale de la RVB.

**PLUS POUR MOINS
D'INDICATEURS DE RVB!**

LA CGT REVENDIQUE :

- A travail égal, salaire égal. Alignement des salaires de base des conseillers en poste sur les grilles salariales des recrutements externes, avec reconnaissance financière de l'ancienneté
- Doublement de la prime qualité pour compenser la récurrence des pannes informatiques
- Intégration des primes commerciales bancaires dans la rémunération fixe.
- Alignement de rémunération des RCPART et des COCLI référents Patrimoniaux sur celle des CSP.

